Sujet: [INTERNET] Opposition projets d'éoliennes de Villefavard, Balledent et Chateauponsac

De: Cristina Colli- Gmail < cristi.colli@gmail.com>

Date: 11/11/2021 09:24

Pour: pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour Madame la Préfète,

Je viens par ce courrier vous signalez que je suis contre les projets d'éoliennes sur les communes de Villefavard, Balledent et Chateauponsac.

L'éolien industriel pose beaucoup plus de problèmes qu'il n'en résout :

- 1) Nuisances visuelles et sonores.
- 2) Impact important sur la faune et la flore.
- 3) Impact négatif sur la santé La Cour d'appel de Toulouse a déclaré dans son arrêt du 8 juillet 2021 concernant les éoliennes installées sur les hauteurs de Fontrieu, que les nuisances sonores et visuelles causées par les éoliennes constituent non seulement un trouble de voisinage mais ont également un impact négatif sur la santé.
- 4) passage d'oiseaux migrateurs perturbé voire mortel pour les animaux, dérèglement de la présence du gibier, fuite de la faune locale.
- 5) impact sur l'élevage, avec des comportements anormaux du bétail.
- 6) Dépréciation immobilière d'au moins 20 % attestée par les jugements des Tribunaux de Grande Instance «considérant que la proximité d'un parc éolien constitue un trouble dépassant les contraintes admissibles du voisinage par l'impact visuel permanent du paysage dégradé, par des nuisances auditives tout aussi permanentes altérant la vie quotidienne et par une dépréciation évidente de la valeur du domaine».Qui aura encore envie de venir s'installer près de 4 éoliennes géantes ?
- 7) Perturbations sur la réception de la télévision, de la radio et des téléphones portables.
- 8) Forte pollution lumineuse en raison d'un balisage lumineux particulièrement puissant (blanc le jour, rouge la nuit) attirant constamment le regard par un mouvement tournant obsédant.
- 9) Zizanie dans les villages: lorsque près des 2/3 des habitants se prononcent contre un projet, imaginez les conséquences en terme de cohésion sociale, de convivialité. Tous les sites témoignent de rancœurs durables!

Vous remerciant très chaleureusement de bien vouloir mettre ce courrier au dossier, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'assurance de mes très respectueuses salutations.

Cordialement,

Cristina Colli, Villefavard